



## Surveillance réglementaire des métaux lourds (Plomb\_Pb, Arsenic\_As, Cadmium\_Cd et Nickel\_Ni) dans l'air ambiant Site Reims\_BSN - Valeurs des 12 derniers mois en date du 01/11/18

Appareil de mesures : préleveur actif moyen débit (Leckel)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour les analyses : NF EN 14902

Durée du prélèvement : 7 jours

Fréquence d'échantillonnage : 4 périodes de 2\*1 semaine réparties dans l'année

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Reims (Dept.51)

Unité :  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  pour le plomb et  $\text{ng}/\text{m}^3$  pour les 3 autres métaux



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application mesure LQ/2 selon règles définies par le guide IPR\*

Validation des données : les mesures 2018 représentées sont validées techniquement et environnementalement mais feront néanmoins l'objet d'une dernière validation dès lors que tous les prélèvements de l'année 2018 auront été réalisés.

\*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

	Pb ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) au 01/11/2018	Cd ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 01/11/2018	As ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 01/11/2018	Ni ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 01/11/2018
Moyenne glissante des 12 derniers mois	0,0056	0,1	0,6	0,9
Valeur cible/Valeur limite_ année civile	<b>0,50</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>20</b>

Evolution des concentrations moyennes hebdomadaires en métaux lourds des 12 derniers mois sur le site de Reims\_BSN

